Conseil d'école n°2 - Jeudi 6 mars 2014

Ouverture de la séance : 18h30

Présent(e)s: Mme Dall'Aglio, M. Blanchard, Mme Paillon, Mlle Louët, Mme Dubel, Mme Martinage, Mme Gastellu, M. Macaigne, Mme Cornière, Mme Brunelle, Mme Le Large, Mme Amaranthe, M. Chauvet.

Excusés: M. Cherel, IEN, Mme Berthonnet

ECOLE

♣ Effectifs prévisionnels de l'école 2014-2015 :

Mme Dall'Aglio annonce les effectifs prévisionnels.

Maternelle

PS: 18, MS: 18, GS: 24 → 60 élèves

Elémentaire:

CP: 13, CE1: 17, CE2: 28, CM1: 24, CM2: 24 → 106 élèves

Elle précise que, comme chaque année, le nombre d'élèves par classe est élevé. Elle souligne qu'il ne manque que deux élèves pour atteindre le seuil d'ouverture d'une classe en élémentaire (moyenne de 27 élèves par classe). M. Blanchard répond que l'atteinte du seuil ne garantit pas l'ouverture d'une classe.

♣ Evaluations nationales et stages de remise à niveau

Nous n'avons pas d'information à ce sujet.

Liaison CM2-6ème

- Les cycles vont être remaniés : CI → PS à GS / CII → CP à CE2 / CIII → CM1 à 6ème.
- La liaison CM2-6^{ème} est une priorité pour faire le lien entre le premier degré et le second degré.
- Mme Berthonnet reçoit régulièrement ses anciens élèves de CM2 qui viennent exposer leur quotidien de collégiens.
- Mme Dohen, la principale adjointe du collège Maryse Bastié a associé Mme Dall'Aglio à l'organisation de la visite du collège. Vendredi 14 mars, les 17 élèves de CM2 seront répartis dans 3 classes de 6ème. Ensuite ils seront regroupés dans une classe qui travaille

avec une enseignante de SVT sur un projet sur le développement durable. Puis, se déroulera la visite du collège proprement dite. La matinée au collège se terminera par le déjeuner au self.

- Les parents ont reçu une invitation de réunion de présentation du collège : elle se déroulera le jeudi 27 mars 2014.
- L'inscription au collège est informatisée. La procédure commencera le 11 mars selon un planning bien défini. Les parents de CM2 recevront prochainement une note explicative.
 Mme Dall'Aglio se tient à la disposition des parents pour tous renseignements sur la procédure.

• Enseignement anglais cycle3

L'intervenant anglais, Tony Strain, prend en charge les élèves de CM1 et de CM2. L'enseignement se fait par petits groupes et privilégie la langue orale comme demandé dans les programmes. Son contrat se termine fin avril. Le bilan est positif.

Rappel règlement intérieur

- Dans le règlement intérieur voté au dernier conseil d'école, il est indiqué à l'article 6 que tous les jeux ou jouets personnels sont interdits. Une « dérogation » est accordée aux CP qui peuvent apporter des petits jouets dans la mesure où ils ne sont sortis que pendant la récréation. Cette souplesse pour les CP sera indiquée dans le règlement de l'année prochaine.
- Il est rappelé que dans la cour de récréation, les élèves disposent de ballons en mousse, de ballons de basket, de cerceaux. Les cordes à sauter et les élastiques, dans la mesure où ils sont utilisés à bon escient, sont autorisés.
- En maternelle, tout objet personnel reste interdit.

Une demande de deux classes de découverte a été faite pour début octobre pour les classes de Mme Dall'Aglio et Mlle Louët. La mairie collecte actuellement les demandes ; elles feront l'objet d'un appel d'offres. La décision sera connue en juin.

Animations, actions de prévention et sorties scolaires (cf. pièce jointe)

• Mme Dall'Aglio participe aux groupes de travail qui se réunissent régulièrement.

Les **animations** scolaires proposées les années précédentes sont reconduites : ciné enfants , la natation scolaire, le partenariat avec l'école de musique le danse , le Relais Nature, ...

Actions prévention : l'hôpital des Nounours (GS), Papillagou (CM1-CM2), la violence à l'école (cycle3), le permis vélo (CM2), le permis piéton(CM1) ...

- L'équipe enseignante remercie les parents pour leur participation au goûter du carnaval.
- ♣ Bilan des activités ATSL 2ème trimestre

Les parents s'interrogent sur l'absence du papier individuel récapitulatif des activités. La mairie n'a pas reconduit cette procédure cette année. Pour répondre à la demande des parents, les enseignantes informeront chaque parent par le cahier rouge dès le prochain trimestre.

L'atelier « badminton » est remplacé par l'atelier « jeux de société » du fait du départ de l'animateur (Nicolas).

♣ Fête école

Elle aura lieu le samedi 21 juin 2014.

Une première réunion de préparation a eu lieu le 13 février avec une dizaine de parents. De nouvelles animations sont proposées.

Une seconde réunion aura lieu le 15 mai.

MAIRIE

- ♣ Rythmes scolaires en maternelle 2014-2015
 - Définition du contenu et organisation des ATP

L'organisation des temps scolaires et libérés a été votés. A compter de septembre 2014, le rythme des maternelles sera le suivant :

- temps scolaire: 8h30-11h30 puis 13h30-15h45;
- temps libéré : 15h45 16h30.

A 15h45, les parents pourront récupérer leurs enfants. Sinon, ils seront pris en charge jusqu'à 16h30 (ateliers) voire 18h30 (garderie)

Le mercredi matin est travaillé de 8h30 à 11h30.

Mme Dall'Aglio interroge M. Blanchard sur le contenu des ateliers. Il répond que des groupes de travail y travaillent. Les enseignantes émettent le souhait d'être associées à la réflexion.

Organisation du mercredi : cantine, centre aéré, bus ...

Plusieurs modalités sont envisagées pour les temps libérés, les centres de loisirs, les cantines. Elles sont actuellement étudiées en groupe de travail.

Commandes décembre2013

Mme Dall'Aglio revient sur le fait que les commandes passées début décembre 2013 n'ont pas été honorées. M. Blanchard indique que la mairie se mettra en relation avec la directrice pour régulariser ces commandes.

La directrice souligne que la communication entre les services municipaux et les écoles est meilleure qu'auparavant. Elle s'en félicite.

♣ Informatique : TNI et réorganisation salle informatique

- Mme Dall'Aglio remercie la mairie pour l'installation des deux T.N.I. dans les classes de Mmes Paillon et Berthonnet pendant les vacances de février. Toutes les classes du groupe scolaire sont désormais équipées en TNI.
- L'équipe enseignante souhaite une réorganisation de la salle informatique afin que d'avoir une vue d'ensemble des élèves. Elle envisage éventuellement un déplacement de la salle informatique dans la salle d'arts visuels (préfabriqué cour maternelle). M. Blanchard demande de présenter un projet concret et indique qu'il sera proposé au budget 2015.

Mme Dall'Aglio se rapprochera de la direction de l'Education et du service informatique.

♣ Point sur les travaux demandés lors du dernier conseil d'école

Réalisés:

Bac à douche de la maternelle non remplacé mais nettoyé.

Non encore réalisés mais en cours....

- Recentrage du TNI de la salle Ne pas faire avant d'avoir étudié l'éventuel transfert de la salle informatique
 - Comblement du trou laissé par l'abattage de l'arbre dans la cour élémentaire ;

Dévidoirs dans les toilettes.

Budget 2015

- Eclairage des cours maternelles et élémentaires ;
- Plomberie vieillissante (fuites récurrentes) ;
- Demande de 3 postes informatiques supplémentaires dans salle informatique ;
- Installation rideaux occultants dans toutes les classes ;

A venir

Aménagement de l'accessibilité aux poussettes et aux vélos.

M. Blanchard confirme que ces aménagements seront pris en compte dans le cadre de la mise en accessibilité du bâtiment. Il indique que l'accès par le portail de la crèche ne pose pas de souci à priori si cela rend service à plusieurs familles et que cela respecte les règles de sécurité.

Point sur les dérogations des élèves chavillois.

Les parents demandent des précisions concernant les dérogations en faveur des Chavillois. M. Blanchard confirme que les dérogations accordées aux Chavillois de la seule rue A. Perdreaux, dans le cadre de l'accord entre les villes de Vélizy et de Chaville, ne sont pas remises en cause.

La séance est levée à 20 heures.

Secrétaires de séance :

Mmes Le Large et Cornière

Présidente de séance

Françoise Dall'Aglio